34e ANNEE N° 2678 PARAIT LE SAMEDI 18 AOUT 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Commerciales (la ligne).....0,60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

LETTRE DE PARIS

ALLIANCES
et Indépendance nationale

16 Août 1923.

La ténacité de M. Poincaré, interprête et réalisateur de la volonté de la quasi unanimité des Français, aura rendu service à la cause de l'alliance franco-anglaise. Là-dessus, pas de doute !

Ce n'est pas une raison pour croire que toute la politique étrangère de la France doit être subordonnée à cette alliance et que la considération de l'alliance doit avoir une influence décisive sur l'organisation même et l'orientation de notre défense nationale.

Les meilleures alliances sont sujettes au changement, tandis que ne peut varier le principe fondamental de la politique nationale et internationale d'un grand pays, qui est de le défendre et de le faire vivre.

Certains Français, qui se croient sérieux, qui parfois occupent des postes où le sérieux est la première qualité requise méconnaissent ce principe pourtant peu difficile à comprendre dans sa pleine extension. Ils admettent que la France confie à un allié, l'allié anglais, la moitié de sa défense la défense sur mer, pour se réserver la défense terrestre, seule adaptée, prétendent-ils, à ses vrais intérêts et à ses moyens. Quelle faiblesse et quelle étroitesse de jugement !

Comment séparer la défense terrestre et la défense maritime surtout lorsqu'il s'agit d'un pays comme la France, qui, pour se défendre sur terre a besoin des hommes et des produits de ses colonies, et par conséquent, d'une forte marine pour les faire venir et en assurer le passage ? Comment abandonner la marine en prétendant conserver l'armée, si la marine est nécessaire pour compléter et achever la mission de l'armée, soit en vue de rassembler toutes les forces nationales contre l'ennemi, soit en vue de le bloquer et de le réduire ?

Comptons sur la marine de nos alliés pour renforcer la nôtre et pour alléger ses tâches, et par conséquent ses exigences budgétaires, soit ; mais comptons d'abord sur la nôtre. Ne faisons donc rien pour la diminuer, pour diminuer son prestige et la légitime confiance que nous devons avoir en elle.

Renforçons l'entente cordiale et surtout en ne sacrifiant jamais l'intérêt français, mais d'abord, renforçons-nous nous-mêmes. Ce sera d'ailleurs, la meilleure manière de conserver nos alliances.

M. T.

UN
SISTERONNAIS
préconise l'éducation des Vers-à-soie aux portes de Lyon même.

Nous ne saurions passer sous silence les efforts accomplis par nos compatriotes, qui, fixés au dehors, font connaître avec intelligence et dévouement une de nos industries exercées dans les Basses-Alpes.

Parmi les bas-alpins "exilés volontairement" nous devons citer un sisteronnais de vieille souche que nous avons perdu un peu de vue puisque les hasards de l'existence l'ont mené vers les régions brumeuses du Rhône mais qui se rappelle à nous par l'expérience hardie qu'il vient de tenter à Saint-Genis-Laval, à quelques kilomètres de Lyon et dont le *Progrès de Lyon*, que nous adresse l'ami A. Pellegrin, se fait l'écho.

Donc un sisteronnais, M. Galfard, juge de paix à St-Genis-Laval, qui appartient à la génération de ceux qui aujourd'hui portent gaillardement leur 75 ans et qui prit son bachot à notre collège à une époque ou l'on jouait très peu aux boules, et ou l'on travaillait plus, eut l'admirable idée de créer une magnanerie. Se rappelant qu'il avait été autrefois sériciculteur à Oraison — et conseiller général du canton des Mées — il fut pris de " nostalgie sericicole ". Avec le concours de trois arméniens, et dans un superbe domaine prêté par un ami il organisa la magnanerie et les résultats obtenus dépassèrent largement les espérances.

Cet essai sericole ne fut pas ignoré du public et c'est en termes élogieux que notre grand confrère de Lyon le fait connaître à ses lecteurs.

La magnanerie de Saint-Genis-Laval

« Depuis des années déjà, M Marius Galfard, juge de paix du canton de Saint-Genis-Laval, se souvenant de sa profession première de sériciculteur - graineur à Oraison, prêchait à tout venant la reprise des éducations de vers à soie si florissantes dans toute la région, il y a un demi-siècle.

« Il avait, jusqu'à présent, prêché dans le désert, mais, il y a quelques mois, il fit connaissance avec un négociant Arménien, M. Mihran Balian, depuis longtemps établi à Lyon. Celui-ci appela trois de ses compatriotes en quête de travail et l'on décida de créer une magnanerie.

« M Louis Girard, industriel, offrit aux rénovateurs son beau domaine des Fouillouses ; M Galfard apporta la graine, cinq onces, soit 125 grammes, et l'on se mit à l'ouvrage.

« Les locaux furent vite aménagés et M. Girard ayant offert, en même temps que l'immeuble, la feuille des nombreux mûriers de la propriété, l'éducation, en dépit du temps pluvieux et froid du début, se poursuivit à merveille.

« Si bien que les trois sériciculteurs arméniens ont obtenu, pour trente-cinq journées de travail, deux cents kilos cinq cents grammes de cocons, donnant le produit suivant :

200 k. 500 à 20 fr. le kilo.....4010 »»
Prime de l'Etat de 0, 60 par kilo 120 30
Total.....4130 30

L'éducation aux «rameaux»

« L'élève du ver à soie, travail familial, qui requiert seulement dans les derniers jours un surcroît de main-d'œuvre active, peut donc fournir au budget des cultivateurs de nos pays et, surtout, à ceux des petits rentiers, des petits pensionnés, si lourdement obérés, un appoint appréciable et de toute sécurité.

« D'autant que la méthode « aux rameaux » dont nos arméniens viennent de montrer les avantages réduit sensiblement le travail.

« Au lieu d'alimenter les claies de vers à soie avec des poignées de feuilles arrachées aux branches des mûriers, l'on donne aux vers, à partir de la quatrième mue, les rameaux entiers avec leurs feuilles. Cela simplifie beaucoup la besogne : les vers ne manquent pas de grimper sur les rameaux qui sont superposés sur les étagères de la magnanerie au fur et à mesure que la feuille est consommée.

« Et ils la dévorent complètement en sorte qu'ils ne stationnent pas sur une litière fermentée et demeurent ainsi bien moins exposés aux maladies, telles que la pébrine, la flâcherie, la jaunisse et la muscadine que notre grand Pasteur a étudiées et vaincues ».

Arrêté Municipal

Nous Maire de la ville de Sisteron,
Vu la loi du 5 Avril 1884,
Vu le règlement de police de la ville,
Vu la période des grandes chaleurs et le manque d'eau au canal de Sisteron,
Considérant que dans l'intérêt de la salubrité publique il convient de prendre des mesures pour obtenir le plus de propreté possible dans les quartiers de la ville.

ARRETONS :

Article 1e — Chaque habitant est tenu de balayer tous les matins devant la porte et autour de sa maison d'habitation avant le passage du balayeur.

Article 2. — Il est expressement défendu de secouer les tapis après huit heures du matin et de jeter quoi que ce soit dans les rues après le passage du balayeur et, en tout cas, après neuf heures du matin.

Il est également interdit de laver du linge ou tout autre objet dans les bassins des fontaines publiques.

Des procés-verbaux seront dressés contre les contrevenants au présent arrêté et poursuivis devant les tribunaux compétents.

Fait en Mairie à Sisteron, le 13 août 1923.

P. le Maire, L'adjoint,
signé : PARET.

* * *

Nous engageons vivement le public à observer strictement les prescriptions de l'arrêté ci-dessus, mais nous tenons surtout à prévenir les parents qu'ils sont responsables des actes de leurs enfants lorsqu'ils jetent des ordures ou des pierres dans le bassin des fontaines publiques salissant ainsi l'eau et la rendant inutilisable pour le service des animaux domestiques.

Ajoutons que deux procès-verbaux ont été faits et maintenus à deux ménagères qui lavaient du linge dans le bassin de la fontaine de la Place mercredi à minuit.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale

SISTERON

Canal de Sisteron

Pour tenir les arrosants du canal de Sisteron au courant des démarches qui ont été faites par la commission, celle-ci a décidé de publier un résumé :

Lundi 13 — M. le Sous-préfet et M. le président du canal ont eu une conférence à Gap auprès de M. le Préfet et de M. l'ingénieur en chef des Hautes-Alpes.

Résultat : aucun de possible, seule une entente amiable avec les concessionnaires peut amener une amélioration. Au retour, prise de contact avec les concessionnaires au dessus de Sisteron. Un rendez-vous est fixé au mercredi 15 à Laragne.

Mardi 14. — Voyage à Digne, conférence auprès du secrétaire général et de l'ingénieur en chef des Basses-Alpes.

Résultat : aucun arrêté préfectoral ne peut être pris pour l'arrosage, seul un arrêté pour cause de salubrité publique peut être envisagé.

Mercredi 15 — Conférence à Laragne avec les concessionnaires.

Résultat : aucun de pratique, seule la question de fonder une fédération a été agitée.

A Ribiers le syndicat du canal Harmand accepte une réglementation d'eau par quartier, *sous la surveillance du canal de Sisteron* ; un essai de 8 jours est décidé.

La commission adresse tous ses remerciements à M. le Sous-préfet et à M. l'Ingénieur en chef de Sisteron pour leur collaboration dévouée.

Société de Chasse (S. H. H. D.)

Une assemblée générale a eu lieu le 13 courant dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Paret, vice-président. Après avoir donné connaissance du résultat des démarches faites par la commission, le président a fait connaître que le nombre des nouveaux sociétaires augmentait tous les jours. L'assemblée a chargé le bureau de faire le nécessaire pour s'entendre avec les sociétés du département en vue de la création d'une fédération ; elle l'a chargé également de nouer des relations avec les sociétés limitrophes afin d'entretenir des rapports de bon voisinage et de s'entraider dans les buts poursuivis par les vrais chasseurs qui sont : la repression du braconnage sous toutes ses formes, la suppression du furet et le repeuplement.

L'assemblée a décidé qu'à partir du 1e septembre prochain les nouveaux adhérents à la société seront tenus de payer un droit d'entrée de 10 francs. Les personnes qui prendront le permis pour la première fois ou qui arriveront dans la localité ne payeront que 5 francs. Tous les membres présents se sont engagés à aider le garde dans sa mission.

Rubanite

Sont nommés officiers d'Académie : MM. Bergier, professeur au lycée de Gap ; Blanc Joseph, instituteur à Eyguières ; G. Arnaud, cordonnier, membre du Conseil d'administration du Collège.

Félicitations.

Ligue des Droits de l'Homme

Une section de la Ligue vient de se former pour l'arrondissement de Sisteron. Les républicains se feront un devoir d'adresser leur adhésion (six francs par an) au secrétaire-trésorier désigné par l'assemblée parlementaire, Catta à Sisteron. Pour tous renseignement, s'adresser au président provisoire, Reynier, propriétaire à Sisteron.

Remerciements

Ne pouvant remercier personnellement tous les courageux citoyens qui se sont empressés de prêter leur aide pour éteindre l'incendie qui s'est déclaré dans son immeuble du quartier du Thor, M. Thélène François nous prie de les remercier par la voix de la presse et de leur dire combien il a été touché de leur aide. Cet incendie a détruit une partie de l'immeuble et un grenier rempli de foin.

La valeur des dégats peut être estimée à 3000 francs environ.

Il a été perdu dans la nuit du 11 au 12 courant vers 10 h soir entre Digne et Sisteron (route nationale) un sac de voyage toile marron, contenant : 1 manteau imperméable, 1 bouteille Thermos nickelée, 1 colis légumes, 1 flacon eau de Cologne.

Prière de le rapporter contre récompense au Bureau du Journal.

Chasse

L'ouverture de la chasse n'a pas été cette année bien "fructueuse" si nous pouvons nous exprimer ainsi Beaucoup de chasseurs à l'appel, peut de gibier à dénombrer. La sécheresse que nous subissons depuis bientôt un mois n'a pas permis aux chiens de prendre "pied" et nombreux sont les nemrods qui sont retournés bredouilles et carniers vides. Mais aussi que voulez-vous que fassent une armée de 757 chasseurs — 757 est le nombre de permis délivrés jusqu'à ce jour — contre quelques lièvres, quelques lapins et quelques perdreaux en mal de suicide.

L'an passé il avait été délivré au cours de la période de chasse 973 permis ; cette année les bureaux de la sous-préfecture nous signalent 757 permis délivrés à l'ouverture, ce qui fait espérer que ce nombre s'élevera à 1000 dans la période cynégétique.

Y a-t-il au moins 1000 pièces de gibier dans l'arrondissement ?

—o—

Fête Champêtre

A l'occasion de la fete du 15 août les Touristes des Alpes allaient à la villa *Naderniza* située aux plantiers, offrir un concert-apéritif à leur président d'honneur M. Bertin, qui a toujours porté un grand intérêt à nos musiciens.

Reçus avec franche camaraderie les Touristes ont exécutés un programme de circonstance devant un public choisi.

De nombreuses personnes s'étaient répandues dans les bois environnants la villa et assistaient bénévolement à cette audition champêtre qui fut charmante et agréable.

Coopérative « La Ruche Sisteronnaise ». — *Compte rendu semestriel* : La situation de la coopérative, à la suite de l'inventaire du 29 juillet 1923, a donné les résultats suivants :

Actif	52404 fr.
Passif	34650 fr.
D'où un excédent de capital de	17754 fr.

Ces chiffres s'entendent tous frais payés. La situation de la société est donc toujours très prospère.

Pour éviter, en cette période de gros travaux, un dérangement aux coopérateurs, il a été décidé de ne pas réunir l'assemblée générale et de porter la situation à la connaissance des intéressés par la voix de la presse.

Foire de semences

A l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats du Concours départemental du blé, une foire exposition de semences sera tenue à Digne, le samedi 1e septembre prochain, dans la salle du Théâtre municipal.

Y seront exposés les meilleurs lots de céréales et de graines de légumineuses fourragères récoltées dans les Basses-Alpes. Une affiche spéciale, apposée dans toutes les communes du département, indiquera les conditions d'inscription des exposants.

Les agriculteurs du département et des départements limitrophes qui désirent renouveler leurs semences sont invités à assister à cette manifestation agricole.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Services agricoles, 9, rue Colonel Payan, Digne.

— o —

Avis aux Chasseurs

Il est rigoureusement interdit aux chasseurs, sous peine de procès-verbal, de pénétrer dans la propriété de M. Montlaux, située au Collet, attendu que leur passage laisse toujours des traces de détérioration.

—o—

On demande une **bonne** pour maison sérieuse, susceptible de soigner les enfants. Serait confortablement logée et nourrie Cette famille s'intéresserait de préférence à veuve ou célibataire de 30 à 40 ans Place de tout repos. Références de premier ordre exigées.

Ecrire : A. MOURET, Poste restante, Manosque (Basses-Alpes).

ON DEMANDE **trois pièces** pour Bureau, à la Saint-Michel. Faire offre au bureau des Ponts-et-Chaussées.

A VENDRE : Grande lapinière à six compartiments pouvant servir pour volailles. S'adresser au bureau du journal.

AVIS. — Madame BERGER, ex-gérante du magasin *Paris-Modes* à l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'elle ouvre un SALON DE MODES, 12, place du marché au premier étage.

Voir notre choix de feutres

—o—

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 Août 1923

NAISSANCES

Berthe-Julia Curnier, Paresous.
Gaston-Joseph Rivas, les Combes.
Simone Eugénie Henriette Guigou, rue Mercerie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Bienvenu Victor Lieutard, menuisier et Suzanne-Joséphine Passard, s.p. domiciliés à Sisteron.

Décès

Néant.

L'ESCALE

Avis aux Chasseurs

La Société "La Perdrix" informe les chasseurs étrangers à la localité que la chasse est interdite sur le territoire de la commune de l'Escale sous peine de procès-verbal.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suites de bronchites) nous conseillons la Poudre Louis Legras. Elle calme toujours instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la sufforation et l'essoufflement des emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôts compris), adressé a Louis Legras, 1, place Henri-IV, à Paris.

Etudes de Me Charles BONTOUX

Licencié en Droit

Avocat-Avoué à **Sisteron** (B.-A.)

et de

Me Guillaume BUES, notaire

à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE
PAR LICITATION

Il sera procédé le **Dimanche neuf septembre** mil-neuf-cent-vingt-trois à **deux** heures après-midi, en l'étude 6e Me **Bués**, notaire à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés sur le terroir de la commune de Sisteron.

PREMIER LOT

Labour, quartier de Mardaric, numéros 1202 p, 1204 p, de la section A. confrontant du levant Chastel Céline, au couchant Bontoux, du nord la route de Saint-Geniez, du midi Bontoux.

Mise à prix : Mille francs.

ci. . . . . **1000 francs**

DEUXIEME LOT

Labour, quartier de la Baume, numéros 7, 8 p. 11 de la section C d'une contenance de 61 ares 78 centiares, confrontant du levant route et chemin, du couchant Coupier et Juran, nord Jouine et Juran.

Mise à prix : Trois mille trois-cents francs.

ci. . . . . **3 300 francs**

TROISIEME LOT

Labour avec Bâtiment, quartier de l'Hubac de la Baume, numéros 131, 132 de la section B. d'une

© VILLE DE SISTERON

contenance cadastrale de 91 ares 7 centiares.

Mise à prix : Six-mille-sept-cents francs.

ci... .....6.700 francs

QUATRIÈME LOT

Partie de Maison sise à Sisteron, rue Saunerie, numéros 1076, 1077 de la section G.

Mise à prix : Trois mille cinq-cents francs.

ci.....3 500 francs.

CINQUIEME LOT

Labour et vague quartier de Saint-Pierre, numéros 587, 588, 589 de la section C. d'une contenance de 60 ares 40 centiares, confrontant du levant Bernard, du midi Silve, du nord Gassend.

Mise à prix : Cent-cinquante fr.

ci.....150 francs

Ces immeubles dépendent des successions de Monsieur Jean-Baptiste **Ailhaud** et de dame Marie-Ursule **Buès** son épouse, en leur vivant demeurant et domiciliés à Sisteron. La vente en a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron du vingt-sept Juillet mil-neuf-cent-vingt-trois.

Elle est poursuivie à la requête de Madame Rosalie **Ailhaud** veuve de Monsieur André **Chaumeton** ; 2° de Monsieur Ludovic **Ailhaud** ; 3° de Mademoiselle Louise-Angeline **Fare** ; 4° de Monsieur Jules-Séverin **Chaumeton** ; 5° de Monsieur Adolphe-Joséphin **Chaumeton** ; ayant tous pour avoué Me **Bontoux.**

Contre : M. Ferdinand-Marius-Jean **Arnaud,** demeurant et domicilié à Marseille, pris en sa qualité de tuteur légal de ses enfants mineurs ; 2° de Me **Laborde,** notaire à Saint-Geniez, représentant Monsieur Albert **Fare**, actuellement sans domicile connu ni en France ni à l'étranger.

Elle aura lieu par devant Me **Buès** notaire à Sisteron et en présence de Monsieur Jules **Maurel,** subrogé tuteur des mieurs **Arnaud,** ou lui dûment appelé.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès** notaire, dépositaire du cahier des charges ou à Me **Bontoux**, avoué à Sisteron.

Sisteron, le 18 août 1931.

C BONTOUX.

DEPOT DE

Machine à Ecrire "Underwood"

portative

ACCESSOIRES ET RUBANS

En vente à l'imprimerie-librairie P. Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

Chronique des Livres

L'ENFER d'une ETREINTE

par Mlle Odette DULAC

roman publié par la Société Mutuelle d'Edition, 110, rue Saint Maur, Paris. Prix du volume : 4 fr. 50.

L'Enfer d'une Etreinte, comme les précédents romans de Mlle Odette Dulac est une œuvre de courage.

Avec des mots chastes et attendris elle a abordé l'épineux et délicat sujet de *l'éducation sexuelle*. Elle en a posé et résolu le problème en contant simplement le drame poignant de deux pauvres victimes du plaisir sans amour. De celui qu'on appelle *Joies extra conjugales* et que prennent volontiers trop d'époux imprudents.

On s'est déjà tellement lamenté sur le malheur de certains coupables qu'il est bien juste qu'enfin la pitié ne se trompe plus d'objet. Les innocents avaient droit à leur plaidoyer littéraire. Celui de Mlle Odette Dulac est d'éloquence sobre, et de forme impeccable. Sa philosophie est à ce point généreuse que la question de *l'Education sexuelle*, va désormais pouvoir hanter les esprits sans provoquer ni syncope de la pudeur, ni dérobade de la raison.

* * *

ELIANE et les DESTINS

par Julien MAUVRAC

(*France Edition*, 19, rue Gazan, Paris),

Prix du volume : 6 fr. 50

Dans les péripéties d'un drame poignant, se développent, sans aucun artifice romanesque, les destinées dont chacun porte en soi le germe. Telle est la donnée de ce roman qui forcera l'attention, car, tout en intéressant les lecteurs, il les conduit vers le monde des idées...

Les sentiments qui se heurtent ou s'accordent, la lutte des intérêts sociaux ou individuels, sont montrés ici comme les créateurs de ce grand tourbillon moral dans lequel les êtres, croyant agir librement, ne font qu'obéir à l'action de ces moteurs cachés.

La tendresse aimante, la bonté et la douceur exquises des cœurs simples qui se sacrifient, font un vif et troublant contraste avec l'égoïsme meurtrier de l'aventurière, beauté ensorcelante, vraie Circé moderne, gardant avec un soin jaloux son implacable et froide virginité dont elle pousse le culte pervers jusqu'à l'*autolâtrie*... la monstrueuse adoration de soi-même.

La Dame aux six Voluptes

par Hector FLEISCHMANN

(*France-Edition*, 19, rue Gazan, Paris, 14e)

Prix du volume : 6 fr. 50

Jusqu'où peut aller le délire de la passion dans une âme désœuvrée, maladive et obsédée par un forcené désir de luxure ?

Où peuvent conduire l'ennui neurasthénique, le besoin morbide de déplacement et de changement, la recherche de l'inédit et de l'étrange en matière sentimentale et sensuelle ?

Quelle catastrophe peut produire la rencontre des deux êtres en proie à ces frénétiques névroses ?

C'est ce qu'on verra dans ce livre qui, d'un style fin, brillant et véritablement artiste, vous conduit, tour à tour haletants, frémissants et charmés, à travers les plus magiques paysages d'Espagne et d'Orient.

HERNIE

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple M. GLASER pelote à le grand *spécialiste de Paris. 44, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63)* Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Constantin Louis Sicard, à Jonquières-St Vincent (Gard) hernie guérie.

M. Bertrand M. viticulteur à Grillon (Vaucluse)

M. Garnodier à Sarras (Ardèche) Hernie guérie.

M. Gauthier J. route du Teil, Montélimar Drôme) hernie guérie ;

M. Taro L. 2 rue Smolet à Nice (A.-M.) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à FORCALQUIER, 20 août, de 8 h. à 3 h. Hôtel des Lices.

à DIGNE, samedi 25 et dimanche 26 août Hôtel Boyer-Mistre.

à **SISTERON**, 27 août, Hôtel des Acacias.

VARICES - OBESITE

Matrice, Déplacement des Organes

TRAITE de la HERNIE - BROCHURE des BAS à varices et Ceintures Ventrières. Extr. de l'Album des Ceintures Maillots

— Franco sur demande —

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Services Automobiles P. L. M.

autour d'Avignon

Les Services Automobiles que la Compagnie P.L.M. a organisés autour d'Avignon, pour la visite des principales curiosités archéologiques de la Vallée du Rhône, seront rétablis du 12 août au 30 septembre et fonctionneront dans les conditions indiquées ci-après en correspondance avec les trains de et pour Lyon-Paris, de et pour Marseille :

1° Circuit Arles-Les Baux, tous les jours : Avignon, Tarascon, Arles, Les Baux, Saint-Rémy, Maillane, Avignon. Prix, 30 fr.

2° Circuit Pont-du-Gard—Nîmes, tous les jours : Avignon, Villeneuve les-Avignon, Pont-du-Gard, Nîmes, Uzès, Avignon. Prix, 35 fr.

3° Circuit Orange — Vaison, les lundi, mercredi et samedi : Avignon, Orange, Vaison, Malaucène, Carpentras, Avignon. Prix, 35 fr.

4° Circuit de la Fontaine de Vaucluse, les mardi, jeudi et samedi : Avignon, Grottes de Thouzon, L'Isle sur-Sorgue, Fontaine de Vaucluse, Châteauneuf de Gadagne, Avignon Prix, 15 fr.

Le Circuit d'Aigues-Mortes et des Saintes-Maries de la Mer ne sera rétabli qu'au printemps prochain.

Route des Alpes et du Jura

La Compagnie P.L M. vient de publier un nouveau dépliant carte de ses Services Automobiles de la route des Alpes et du Jura.

Présenté sous une couverture rehaussée de deux aquarelles, ce dépliant comporte :

Au recto, une carte en couleurs au 400,000e avec tracé en rouge des Services ;

Au verso, le profil de la route avec le kilométrage dans les deux sens et deux panoramas.

Une plaquette donnant la description du parcours est annexée à la carte.

Prix de vente, 1 fr. dans les Agences PLM. les bibliothèques et Bureaux de renseignements du Réseau, les Bureaux de correspondance des Services Automobiles., etc. Envoi par poste, recommandé, sur demande adressée à Paris à l'Agence P.L.M. 88 rue Saint-Lazare ou au Service de la Publicité de la Compagnie P.L.M. 20, Bd. Diderot, et accompagnée de la somme de 1 fr. 55 pour la France et 1 fr. 90 pour l'étranger.

Il est rappelé que la Compagnie P. L. M. met, également, en vente des cartes en 5 couleurs, au 80.000e et au 100.000e des services automobiles de la route des Alpes.

L'ensemble du parcours, de Nice à Evian, comprend 6 cartes correspondant chacune, à une étape de la Route :

1° Nice, Barcelonnette
2° Barcelonnette, Briançon
3° Briançon, Grenoble
4° Grenoble, Annecy
5° Annecy, Chamonix
6° Chamonix, Evian.

Chaque carte comporte, en outre du kilométrage dans les deux sens et du profil de la route, l'indication des points caractéristiques cols, sommets, glaciers, etc... repérés par des flèches de direction, de façon que le voyageur puisse se rendre facilement compte de leur situation.

Prix : 2 fr. la carte ; 10 fr. la pochette de 6 cartes.

Envoi par poste, recommandé, sur demande accompagnée de 2 fr. 40 (2 fr. 70 etranger) pour une carte et de 10 fr. 85 (11 fr. 30 étranger) pour une pochette de 6 cartes.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.

PUBLIE LE DIMANCHE

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* 30 cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements:
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.

Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE:
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.

Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites *fort intéressantes.*

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf

En vente à la librairie LIEUTIER.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Pour vos Photographies et Agrandissements

adressez-vous à

Raybaud

photographe

98, Boulevard Gassendi, à DIGNE

Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous

des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque

chez vous

vous offrir des Agrandissements

gratuits

personne ne peut travailler

pour rien

M. RAYBAUD, opèrera à SISTERON, le lundi 27 Août

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

Médaille de Vermeil — 9, Boulevard Gassendi, DIGNE — Médaille d'Or

Dèpot de chapeaux Panama, Equateur et Pèruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

ECHANGE

Garage Moderne
FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 H
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à a journée -:- Prix rédu

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes
Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé
Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1° choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON